

Cyrille B. Koné (éd.)

Réconciliation ou reconnaissance ?

Essais sur la dynamique
d'entente durable



PETER LANG
EDITION

Cyrille B. Koné (éd.)

Réconciliation ou reconnaissance ?

Essais sur la dynamique
d'entente durable



PETER LANG
EDITION

Cyrille B. Koné

Introduction

Du 16 au 18 décembre 2008, s'est tenu dans l'Amphithéâtre 1 de l'UFR en Sciences Juridiques et Politiques, à Ouagadougou, un colloque international sous l'égide de l'Université de Ouagadougou, sur le thème « Processus de réconciliation et défis de la construction de l'État démocratique ». La rencontre faisait suite aux journées d'études organisées à Ouagadougou du 11 au 15 septembre 2006 et à Douala du 3 au 7 décembre 2007 dans le cadre du Programme de Coopération Scientifique Inter-Universitaire (PCSI), par le groupe de recherche « Médiation et Management des Conflits », réunissant des enseignants-chercheurs de disciplines différentes (droit, philosophie, anthropologie, sociologie, psychologie, économie, gestion) provenant des Universités de Douala, Paris VIII, HEC Montréal et Ouagadougou. C'est à l'occasion de l'atelier de Douala que furent pensés les modules d'enseignement du Master professionnel de Médiation et Management des Conflits (MMC) qui forme à l'Université de Ouagadougou les étudiantes et les étudiants, de toutes disciplines et de tous horizons depuis septembre 2011, au métier d'agent(e) de la médiation et de la gestion des conflits dans la société, les entreprises, les collectivités territoriales et les institutions étatiques.

Le présent ouvrage rassemble quelques contributions du colloque et des journées d'études ainsi que des communications des séminaires organisés en 2012 dans le cadre des activités pédagogiques du master professionnel MMC. Les textes ici réunis questionnent la société contemporaine en essayant d'éclairer les ressorts de la paix civile et de comprendre dans quelle mesure l'entente durable est possible. Les auteurs interrogent en fait la démocratie car nous vivons une époque où presque tous ceux qui assurent un pouvoir se réclament d'elle, ou justifient leurs écarts vis-à-vis des normes démocratiques par la nécessité de préparer les conditions objectives de leur respect. En suivant le principe de la discussion libre des communications, l'Afrique avec ses douleurs fut au cœur des échanges à travers des concepts comme : conflits, pardon, religion, réconciliation, médiation, constitution, démocratie, développement, bonne gouvernance, reconnaissance, etc. La liste des termes pour penser le continent est longue et le mal qui le mine tenace... Mais lors des rencontres, il ne s'est pas agi de proposer une thérapie à la manière d'Héraclite d'Éphèse¹ qui assigne à la philosophie une

¹ Selon le fragment DK B 114, « Ceux qui parlent avec intelligence tirent leur force, nécessairement de ce qui est commun à tout, comme la cité de la loi, et beaucoup plus

mission éthique et politique en esquissant avant Platon et Hegel qu'il est nécessaire que la raison gouverne, c'est-à-dire que la science doit être le critère du gouvernement politique afin d'assurer aux membres de la cité l'épanouissement recherché.

Les manifestations scientifiques dont les actes sont ici mis ensemble n'étaient en rien des réunions de philosophes. En effet, pour l'occasion les trois cents places du grand Amphithéâtre ne suffisaient pas car la salle de conférence était libre d'accès pour laisser passer et parler les disciplines. Littéraires, journalistes, juristes, économistes, communicateurs, sociologues, anthropologues, théologiens, historiens, philosophes, artistes et toute autre discipline des sciences humaines et sociales eurent droit à la parole sans oublier les ONG, les associations, les représentants des Organismes internationaux, les partis politiques, les syndicats. Professeurs, chercheurs, étudiantes et étudiants prirent part activement aux travaux. La richesse des textes proposés montre que les auteurs ont utilisé les mots de leur discipline. Que l'on ne s'étonne donc pas de la diversité des méthodes d'approche théorique ou pratique.

Les textes proposés disent explicitement ou implicitement que la paix et la dynamique d'entente durable dans la famille, au travail, à l'école, dans la cité sous-tendent et supposent fondamentalement la reconnaissance qui consiste en un sens à retrouver une sorte de cohésion principielle à l'instar de ce que suggère la philosophie de l'unité des contraires dans la célèbre parole d'Héraclite : « Il est sage que ceux qui ont écouté, non moi, mais le discours, conviennent que tout est Un. »² On relève chez l'Éphésien une sorte d'unité fondamentale de toutes choses qui constituent le monde. Mais les opposés des textes héraclitéens ne sont pas ceux d'Aristote car ils recouvrent les « relatifs », les « contraires » et les « contradictoires ». Les contraires héraclitéens sont des entités, des objets différents qui ne s'annihilent pas les uns les autres mais s'unissent et demeurent ensemble à la manière du « chemin montant et chemin descendant un et le même. »³

Ainsi l'harmonie naît-elle de l'opposition des contraires, du moins lorsque le conflit ne va pas jusqu'à la violence destructrice de l'un des pôles. On le voit, la Nature, *physis*, est un instrument qui s'accorde toujours lui-même alors que les sociétés ont toujours besoin d'un accordeur, d'un médiateur, à savoir d'un homme d'État hors du commun pour échapper à la violence destructrice⁴. En fait,

fortement. Car toutes elles sont nourries, les loishumaines, par une seule loi, la divine : car elle domine autant qu'elle veut, et elle suffit à toutes, et à toutes elle survit. »

² Voir Héraclite DK B 50, traduction de Marcel Conche : *Héraclite Fragments*, PUF, 1986

³ Voir Héraclite DK B 60, traduction de Marcel Conche : *op. cit.*

⁴ Lire Cyrille B. Koné : *De la réconciliation terrestre. Essai sur la citoyenneté réhabilitée*, section 9, Francfort, Peter Lang, pp. 74-86.

l'adversité et l'opposition des contraires cachent leur complémentarité⁵. On peut donc soutenir que la pensée héraclitéenne esquisse en filigrane la reconnaissance comme un acte qui met en avant le mouvement vers autrui ou avec l'autre. L'idée de reconnaissance définit l'être humain comme un humain parmi les humains. C'est dire qu'elle est à la base de la démocratie, fondée sur la reconnaissance réciproque des femmes et des hommes comme sujet de droit. On le voit, la reconnaissance sous-tend la réconciliation qui est son horizon car celle-ci est une opération de restauration du lien social abîmé. En effet, la réconciliation, c'est la puissance, la volonté d'un groupe, d'un individu à reconnaître l'autre différent pour faire de l'« entre nous », de l'entente et à reconnaître autrui comme le semblable avec qui on est prêt à échanger les services et les idées. La réconciliation est par conséquent liée à la capacité de lien social. Elle est toutefois l'horizon vers lequel on tend et qu'on réalise plus ou moins. La reconnaissance comme acte qui déclenche la marche en direction d'autrui présuppose l'accord, elle scelle les retrouvailles en ce sens qu'elle annonce la réconciliation. Celle-ci est fondamentalement un processus qui, à l'instar de la démocratie, n'est jamais entièrement donnée une fois pour toute. Comme tout idéal, elle n'indique qu'une direction. Mais à vouloir suivre cette direction, on s'aperçoit que l'horizon s'éloigne. D'où les péripéties qu'on constate en Afrique et un peu partout dans le monde à travers la difficulté humaine à en tracer le chemin puis à le suivre jusqu'à la réalisation intégrale du concept qui présuppose la reconnaissance⁶.

Le présent ouvrage a l'ambition de contribuer modestement à l'option stratégique de la dynamique d'entente durable fondée sur la reconnaissance réciproque. Ainsi, les comités d'organisation du colloque, des journées d'études et le département de philosophie de l'Université de Ouagadougou ont invité à la libre discussion, en plein jour, par le détour des grands textes. L'ouverture et la clôture des travaux furent marquées par la présence effective de deux membres du gouvernement, Dr. Jérôme Bougouma, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, et de Pr. Justin Koutaba, Ministre de l'Emploi et de la Jeunesse mais aussi de nombreux diplomates accrédités au Burkina Faso, des autorités administratives de l'Université de Ouagadougou, les Professeurs Jean Kouliadiati, Gustave Kabré, Albert Ouédraogo, Pierre T. Zoungrana ainsi que les anciens Recteurs, les Professeurs Odile Nacoulma, Alfred Traoré et Filiga Michel Sawadogo. Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance. Nous remercions également les institutions et les personnes suivantes :

⁵ Le fragment DK B 123 d'Héraclite dit : « La Nature aime à se cacher ».

⁶ La discussion pour savoir si l'idée de reconnaissance permet de bâtir un cadre de règles sociopolitiques et juridiques qui soutiennent la réconciliation est proposée dans Cyrille B. Koné : *De la réconciliation terrestre. Essai sur la citoyenneté réhabilitée*, chapitre sixième, *op. cit.*, pp. 180-212.

Le gouvernement du Burkina Faso qui a facilité l'organisation du colloque international et la couverture médiatique par la Télévision Nationale et la presse ;

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) sans le soutien financier desquelles le colloque n'aurait pas eu lieu ;

L'Université de Ouagadougou pour l'appui conséquent lors de nos manifestations scientifiques ;

La direction de l'UFR en Sciences Humaines pour les facilités matérielles et le traitement diligent des dossiers de nos rencontres ;

La Société TAN ALIZ et son Directeur Général, monsieur Mahamoudou Ouédraogo, pour les fournitures de bureau et les cartables,

La direction de l'Espace Culturel Gambidi pour la couverture radiophonique du colloque sur Gambidi FM ;

Monsieur Drissa Ouattara n'a pas ménagé ses efforts pour nous appuyer ;

Monsieur Bakary Koné, Directeur Général de l'Agence de Communication Kory Concept fut en charge de la publicité et de la visibilité du colloque ;

Mes collègues et amis(es) Augustin Loada, Serge Théophile Balima, Rose Ikellé, Henri Claude Njockè, Jeanne Ond-Tonye, Marc Bruno Mayi, Albert Mandjack, Louis Millogo, Didace Gampiné, Élisabeth Kangambega, Hamidou Garané, Paul Zemba, Pierre G. Nakoulima, Jacques Nanéma, Étienne Traoré, Alou Kéïta, Salaka Sanou, Pierre Benoît Bouda, Talibi Moussa Hamidou, Ludovic Kibora ont été les artisans de la préparation et de la réussite des rencontres. Les Professeurs Mahamadé Savadogo, Luc Marius Ibriga, Emmanuel Malolo Dissakè, Stéphane Douailler, Emboussi Nyano, Marie Cuillerai, Maurice Lemelin et Thérèse Bellè Wanguè ont assuré, avec moi-même, la co-direction scientifique des travaux.

Je voudrais dire aussi notre tristesse suite à la disparition du doyen, le Professeur Jean-Pierre Guingané qui croyait à nos projets et les avait soutenus en nous ouvrant grandement les portes de l'Espace Culturel Gambidi et de son domicile. Je lui rends hommage au nom du comité d'organisation et qu'il repose en paix.

Je préviens le lecteur que nous avons choisi de ne pas aller jusqu'au bout du toilettage des contributions des auteurs. Qu'il ne soit donc pas surpris par l'hétérogénéité des styles car on a laissé à chacun(e) sa manière propre de s'exprimer et la paternité des idées librement soumises à publication. Enfin pour présenter la problématique du colloque et terminer l'introduction de l'ouvrage collectif, il n'est rien de tel que d'en proposer l'argumentaire.

L'opportunité historique

La fin des années 1980 a été marquée par de nombreux processus de réconciliation à travers le monde. Ils ont permis à certains pays, anciennement éprouvés par des régimes antidémocratiques, ou en proie à des crises politiques

d'envergure, internes (République démocratique du Congo, Algérie, Afrique du Sud, Burkina Faso, etc.) ou externes (le Proche Orient, Israël, etc.), de préparer l'avènement de la démocratie. Si on s'en tient à la multiplicité des situations, on peut affirmer qu'il n'y a pas de modèle unique de réconciliation politique des citoyens. Les modèles proposés varient de toute évidence avec les pays et les situations particulières. Si l'expérience de l'Argentine est par exemple marquée par le besoin de vérité et de justice, celle de l'Uruguay n'est fondée ni sur la justice, ni sur la réparation. Le modèle du Chili, repose, quant à lui, partiellement sur la vérité et la réparation. L'Afrique du Sud, grâce à la Commission Vérité et Réconciliation a initié un processus fondé sur la vérité et la réparation en consacrant l'amnistie des fautes pleinement divulguées. Le Burkina Faso a, quant à lui, mis en avant la recherche de l'unité en organisant la Journée Nationale de Pardon (J.N.P.) le 30 mars 2001.

L'opportunité philosophique

Si la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens (Clausewitz), la politique peut être considérée comme la guerre par d'autres moyens (Foucault). Ce que confirme du reste l'ordinaire de la pratique politique africaine pour laquelle les conflits qui émaillent le continent ne sont que l'aspect le plus tragique de l'ordinaire de la violence dans les scènes politiques les plus communes et les plus démocratiques du continent. Le lien entre démocratie et réconciliation se révèle donc particulièrement singulier d'un point de vue conceptuel puisqu'il semble lier deux univers antithétiques : le politique et la paix, cette dernière pouvant être entendue comme relevant primitivement du continent éthique. Si ce lien rejoint les possibles prévus par les approches strictement naturalistes, en tant que le règne politique est celui de la civilité (connotation de paix...), l'articulation entre une pratique politique dont la base est la violence et la nécessité de la cohabitation dont l'horizon est la paix demeure problématique. La praxis politique africaine peut ainsi offrir l'occasion de tout à la fois revisiter les concepts majeurs de la politique classique (droit, loi, force, puissance, éthique, morale), et d'adapter ce qui, conceptuellement, peut être dit représenter l'ailleurs à ce continent. Le concept de *démocratie* a pu révéler toutes ses contradictions et ses insuffisances une fois que la pratique politique africaine s'en est emparée, ayant conduit ici à la violence (Congo, Cameroun, Gabon, Côte-d'Ivoire, Libéria, Togo, RDC, etc.), alors même que là (démocraties occidentales), il était le gage de la *pax* et de la réconciliation tant nationale qu'internationale (réconciliation franco-allemande à titre d'exemple). Comment comprendre ces différences ? Doit-on les saisir au titre de simples équivoques ou les lire comme des difficultés conceptuelles réelles ouvrant soit à des aménagements soit à des alternatives ? Les expériences sud-africaines révèlent par leur singularité et leur banalité d'autres possibles liés à une inventivité réelle du continent.

Comment rendre compte de ce qui est tout à la fois singularité et banalité ? Comment la réconciliation arrive-t-elle à s'inscrire d'une manière naturelle dans un espace politique conçu fondamentalement comme guerrier ? Est-ce par *hapax* historique, par aberration conceptuelle, par invention d'un nouveau possible ou par redécouverte de possibles anciens – songeons à la palabre (Bidima) ? De nouvelles lectures s'ouvrent ainsi aux divers problèmes qui sont l'ordinaire du politique : violence et pouvoir, morale et pratique politique, humanisme et politique, pauvreté et démocratie, pauvreté et violence, projet de paix perpétuelle, etc.

Thématiques à débattre

Quatre thématiques sont au centre des discussions. Néanmoins le comité scientifique du colloque pourra retenir les communications qui, bien que ne se référant pas explicitement aux thématiques définies, seraient en rapport avec l'objectif général du colloque.

Les quatre thématiques sont les suivantes ;

a) Penser la réconciliation : Qu'est-ce que réconcilier ?

a.1 Quelle est la signification de la réconciliation du point de vue de la société, des acteurs politiques, des instances religieuses ?

a.2 Quels acteurs faut-il privilégier pour sortir de la conflictualité : les populations, les acteurs politiques, les chefs religieux, les chefs coutumiers, les leaders d'opinion ?

a.3 Comment comprendre la solennité, les procédures de purification, les codes vestimentaires et langagiers spécifiques à l'occasion des processus de réconciliation ? Quelle est la nécessité d'une esthétique de la réconciliation ?

b) Évaluer la réconciliation : Que valent les modes

et les modèles de réconciliation ?

b.1 Quels sont les différents modes et modèles de réconciliation ? Lesquels sont pertinents ?

b.2 Qu'est-ce qui explique de nos jours la diversité et la multiplication des processus de réconciliation ?

b.3 Quelle est la capacité des processus de réconciliation à asseoir une communauté démocratique ?

c) Questionner la réconciliation : Pourquoi réconcilier ?

- c.1 Quels sont les enjeux de la réconciliation ?
- c.2 Quels desseins poursuit la réconciliation ? Paix sociale, bien-être ou stratégie de conservation du pouvoir ?
- c.3 Peut-on envisager la réconciliation comme un moyen de sortie de la post colonie, de la relation colonisés-colonisateurs, dominés-dominants, de la terreur politique ?
- c.4 La réconciliation est-elle un préalable à la mise en place de la démocratie ou est-ce l'édification d'une société démocratique qui permet d'amorcer une véritable réconciliation ?
- c.5 La planétarisation du régime démocratique explique-t-elle la multiplication des processus de réconciliation dans les diverses parties du monde (Afrique, Amérique latine, Europe de l'Est, Moyen Orient) ?

d) Bâtir la réconciliation : Comment concevoir la réconciliation aujourd'hui ?

- d.1 Quelles sont les échelles de réconciliation fécondes (politique, économique, socioculturelle, intellectuelle, spatiale) pouvant servir la paix ?
- d.2 Quelles difficultés minent les processus de réconciliation et peuvent hypothéquer l'édification de l'État démocratique ?
- d.3 Comment concevoir un processus de réconciliation en adéquation avec les valeurs de l'État démocratique ?
- d.4 Est-il pertinent de concevoir un modèle de réconciliation qui favorise l'avènement de la démocratie ?

L'ouvrage collectif a-t-il répondu aux questions posées ? Si oui, dans quelle mesure ? Laissons le soin au lecteur d'apprécier.

Ouagadougou, le 18 mars 2014